

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 octobre 2024, conformément aux articles du Code Général des collectivités territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Chantal TORCK, Maire.

Présents : TORCK Chantal - BELOVIC Claude - BORDE Aline - CAMUS Jacky – COLSON Sylvie – FAIVRE Michèle – FERRAROLI Noémie - GIBOUDEAUX Denis - GOUBY Maurice – GRAPPIN Céline - LEFEVRE Nicolas - MARCHAL Christine - MICHEL Jean Marc -PATENAT Sophie - PONSOT Danièle - RYON Florence.

Absents excusés : M. JACQUOT François donne pouvoir à M. Claude BELOVIC – Mme VILMONT Françoise donne pouvoir à Mme GRAPPIN Cline – CLEON Yann donne pouvoir à M. CAMUS Jacky

Secrétaire : Sophie Patenat

Ouverture de la séance à 19H30

Délibération de principe pour demande de garantie d'emprunt de la Banque des Territoires pour la construction d'un Eco Village d'Enfants.

Pour Financer le budget de construction d'un montant de 4,6 millions d'euros, Action Enfance sollicite un prêt auprès de la Banque des Territoires, pour lequel la fondation doit obtenir une garantie d'emprunt de la part des collectivités locales.

Décide d'accepter e garantir 25% de la garantie d'emprunt, à savoir un montant de 1 150 000 €

Le Conseil Départemental du Jura s'est engagé à garantir 50% du prêt et la Communauté de Communes La Plaine Jurassienne à 25%

Voté à l'unanimité

Proposition ONF : chablis et coupes de bois de l'exercice 2025

Délivrances aux affouagistes pour leurs besoins propres après établissement d'un rôle d'affouage et moyennant une taxe d'affouage, des produits définis ci-dessous :

- Mode d'exploitation sur pied Houppier
- Parcelles 8P et 8R

Voté à l'unanimité

Renouvellement des baux communaux, contrats types bail à ferme du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2033

Ile des Liens

- BUCHAILLOT Yann 2ha 29a 50ca
- DADOT Philippe 3ha 72a 05ca
- Earl de la Villeneuve 5ha 79a
- Earl des Grands Jousserots GAUDILLER Stéphane 1ha 00a
- VERNET Jean-Louis 1ha 45a

ILE DES LIENS « bas clement »

- EARL de la Villeneuve 1ha 00a

LES GRIMONTS

- BUCHAILLOT Yann 4ha 73a
- Earl de la Villeneuve 4ha 73a
- Earl des Grands Jousserots GAUDILLIER Stéphane 5ha 73a 50ca

GRAND CHANTRAINE

- BUCHAILLOT Yann 1ha 50a
- Earl des Grands Jousserots GAUDILLIER Stéphane 1ha 27a 60ca

CHEMIN DES GRIMONTS

- Vauchet Xavier 2ha 60a

Voté à l'unanimité

Renouvellement contrat de concession GRDF

Autorise le Maire à signer le nouveau contrat de concession de distribution de gaz qui s'appliquera pour une durée de 30 ans et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

Voté à l'unanimité.

Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications

Décide d'appliquer les tarifs maxima prévus pour la redevance d'occupation du domaine public routier Due par les opérateurs de télécommunications, pour rappel en 2024 :

- 48,27 € par kilomètre et par artère en souterrain
- 64,36 € par kilomètre et par artère en aérien
- 32,18 € au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

Voté à l'unanimité.

Classe Ulysse à Damparis frais de scolarité

Décide de participer aux frais de fonctionnement de l'année scolaire 2023-2024 pour un enfant

A savoir 333,00 €

Voté à l'unanimité

Rénovation du parc de luminaires publics : demandes de subventions

Pour cette opération d'un montant de 100 000 € demande des subventions auprès de l'État, de la Communauté de Communes La Plaine Jurassienne.

Voté à l'unanimité

Mouvements de Crédits

Nous proposons les transferts de crédits suivants :

- Dépenses de fonctionnement compte 62878 : - 3 000 €
- Dépenses de fonctionnement compte 65311 : + 700 €
- Dépenses de fonctionnement compte 65314 : + 150 €
- Dépenses de fonctionnement compte 65748 + 1 850 €
- Dépenses de fonctionnement compte 65818 : + 300 €

Voté à l'unanimité.

Subventions

- UDDEN (Union Départemental des Délégués de l'Education Nationale) de 200 € attribuée au Secteur Doubs/Loue.
- Chauss'Pied : 300 € (Mme Ponsot concernée par cette Association ne prend pas part au vote)
- APE (Association des parents d'élèves Chaussin-Asnans) 500 €
- Archers de Montalègre : 300 €

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Le repas des aînés aura lieu le vendredi 22 novembre à la salle des fêtes de Chaussin.

Une réorganisation du marché est prévue à partir du 1^{er} janvier 2025.

Clôture de la séance à 21h00

Chantal Torck
Maire de Chaussin

